



Conseil de l'École de la FGSE
2018-2019
Jeudi 31 janvier
Résumé du procès-verbal N°39

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil de l'École du 6 décembre et de son résumé
3. Communications du Directeur de l'École
4. Communications des représentants étudiants
5. Préavis sur le plan d'études du MSc en biogéosciences, à temps plein et à temps partiel
6. Préavis sur le plan d'études du MSc en géographie et le programme à 30 ECTS
7. Préavis sur la nomination de la Prof. Marie-Elodie Perga, coordinatrice du MSc en sciences de l'environnement (01.02.19)
8. Validation du calendrier des séances du Conseil de l'École 2019-2020
9. Divers

3. Communications du Directeur de l'École

1) *Horaire continu*

L'horaire continu entrera en vigueur au semestre d'automne 2019. Le changement majeur intervient dans la grille de l'après-midi où les cours de deux heures seront placés sur les créneaux pairs (12h-14h ; 14h-16h ; 16h-18h). Les facultés pourront continuer à organiser des cours d'une ou trois heures. Ces contraintes ne s'appliquent pas aux cours (de niveau master principalement) qui se déroulent dans les salles gérées par la FGSE.

2) *Statistiques sur les examens de 1^{ère} année*

Module 1

La moyenne est élevée (4.93). Le but de ce module est de donner une idée du contenu du domaine de chaque orientation et confiance aux étudiants au début de leurs études universitaires.

Module 2

La distribution des notes des cours de l'EPFL est jugée assez correcte. Le cours de Chimie organique, problématique pour les géologues, sera supprimé dès le semestre de printemps 2019.

Module 3

La distribution des notes est bonne. Le cours de Mathématiques montre une distribution des notes atypique. Ce cours est inscrit dans un module composé de huit cours ce qui permet à certains étudiants de faire l'impasse sur cette discipline. Des réflexions seront menées pour résoudre ce problème.

3) *Modification du règlement du MSc en sciences de la Terre*

Un changement va être proposé dans le règlement. Il s'agit de la suppression de la session d'examens d'automne pour la présentation des mémoires en 1^{ère} tentative. Cette proposition fait suite aux difficultés rencontrées par les enseignants qui se trouvent sur le terrain pendant cette période de l'année et ne sont pas disponibles pour suivre et encadrer les étudiants. De plus, la session d'automne est en pratique une session de rattrapage.

Un second changement concerne les critères d'évaluation du mémoire. Actuellement, une bonne prestation à l'oral peut compenser un manuscrit insuffisant. Dès lors, il sera proposé dans le nouveau règlement que pour être admis à la défense, une note de 4.0 au minimum sera requise au manuscrit du mémoire.

Ces propositions seront soumises au Conseil de l'École dans sa séance du 21 mars.



4. Communications des représentants étudiants

Pas de communication.

5. Préavis sur le plan d'études du MSc en biogéosciences, à temps plein et à temps partiel

Les changements sont d'ordre cosmétique principalement (modifications de certaines modalités d'enseignement ; changement d'enseignants pour certains cours). Les conditions de réussite du Mémoire sont précisées. Enfin, une nouvelle définition pour la spécialisation 2 est proposée.

Le plan d'études est préavisé favorablement.

6. Préavis sur le plan d'études du MSc en géographie et le programme à 30 ECTS

Plan d'études du MSc en géographie

Les changements sont principalement d'ordre cosmétique (modifications de certaines modalités d'enseignement ; changement d'enseignants pour certains cours).

Plan d'études du programme à 30 ECTS

Les modifications du plan d'études à 120 ECTS sont reportées dans ce programme.

Les deux plans d'études sont préavisés favorablement.

7. Préavis sur la nomination de la Prof. Marie-Elodie Perga, coordinatrice du MSc en sciences de l'environnement (01.02.19)

Cette proposition est préavisée favorablement.

8. Validation du calendrier des séances du Conseil de l'École 2019-2020

Pour l'année académique 2019-2020, les dates proposées pour le Conseil de l'École sont les suivantes :

Semestre d'automne 2019 : 10 octobre ; 5 décembre ; 30 janvier

Semestre de printemps 2020 : 19 mars ; 28 mai.

Le calendrier est validé.

9. Divers

Pas de divers.

La prochaine séance est agendée au jeudi 21 mars à 16h15.